

Un projet financé par le programme des Nations Unies pour le Développement /Fonds pour l'Environnement Mondial (PNUD/FEM) et exécuté par le Bureau des Services d'Appui aux Projets des Nations Unies (UNOPS)

**COMPTE-RENDU DE LA QUATRIEME
REUNION DU COMITE DIRECTEUR**

27 MAI 1999, Nairobi, Kenya.

**Pollution Control and Other Measures to Protect Biodiversity in Lake
Tanganyika (RAF/92/G32)
Lutte contre la pollution et autre mesures pour protéger la biodiversité
du Lac Tanganyika (RAF/92/G32)**

<p>Le projet sur la diversité biodiversité du lac Tanganyika a été formulé pour aider les quatre Etats riverains (Burundi, Congo, Tanzanie et Zambie) à élaborer un système efficace et durable pour gérer et conserver la biodiversité lacTanganyika dans un avenir prévisible. Il est financé par le FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial) par le biais du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).</p>	<p>The lake Tanganyika Biodiversity Project has been formulated to help the four riparian states (Burundi, Congo, Tanzania and Zambia) produce an effective and sustainable system for managing and conserving the biodiversity of Lake Tanganyika into the foreseeable future. It is funded by the Global Environmental Facility through the United Nations Development Programme.</p>
---	---

**Burundi : Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature.
RD Congo : Ministère de l'Environnement et de la Conservation de la Nature.
Tanzania : Vice President's Office, Division of Environment
Zambia : Environmental Council of Zambia**

Les demandes de renseignements concernant cette publication ou les demandes d'exemplaires devraient être adressées à :

Coordinateur sur terrain du Projet
Projet sur la Biodiversité du Lac Tanganyika
B.P. 5956 Dar es Salaam, Tanzanie

Coordinateur au RU, Projet sur la Biodiversité du
lac Tanganyika
Natural Resources Institute
Central Avenue, Chatham, Kent, ME4 4TB, RU

***COMPTE-RENDU DE LA QUATRIEME REUNION DU COMITE DIRECTEUR
27 MAI 1999, Nairobi, Kenya.***

Résumé des principales conclusions et recommandations

1. La réunion a adopté le compte-rendu de la troisième réunion du Comité Directeur moyennant quelques modifications que l'UCP apportera au document.
2. Le résumé des progrès présenté par le Coordinateur du Projet a été approuvé.
3. La réunion a donné son aval au projet d'utiliser Mme Karen Zwick vivant actuellement à Kigoma comme facilitateur régional de Socioéconomie.
4. La réunion a approuvé l'utilisation d'homologues aux facilitateurs régionaux . Les homologues proviendront d'un des quatre pays et le fait d'être parfaitement bilingue ne sera pas un préalable à leur recrutement.
5. La réunion a demandé au projet de procéder au recrutement d'un Facilitateur Régional de Formation, Education et Communication issu de la région.
6. Il a été convenu que l'UNOPS et l'UCP devraient se concerter et formuler un plan de travail et un budget révisés, en incorporant les fonds du projet restants actuellement détenus par UNOPS. Le plan de travail et le budget seront présentés à une réunion extraordinaire du Comité Directeur provisoirement prévu pour le mois de septembre 1999.
7. La stratégies pour la Formation et l'Education Environnementale basée sur le rapport sur l'Evaluation des Besoins de Formation a été approuvée.
8. Sur invitation de la République du Burundi, il a été proposé que la prochaine réunion du Comité Directeur se tienne à Bujumbura au mois de septembre 1999. Cette proposition a été acceptée par deux des trois autres délégations. Cependant, la RDC n'a pas pu s'engager à ce stade

COMPTE-RENDU

1. Introduction

Ce compte-rendu est un résumé des questions débattues et des décisions prises, et non un procès-verbal textuel des discussions. Tous les commentaires concernant un point spécifique de l'ordre du jour se trouvent donc réunis sans tenir compte de l'ordre de succession des interventions pendant la réunion.

2. Lieu

La Quatrième Réunion du Comité Directeur Régional a eu lieu au Centre de Conférences du PNUE à Nairobi le jeudi 27 mai 1999. La liste complète des participants est donnée à l'Annexe1, avec la liste des documents soumis à la réunion.

3. Election du président

Le chef de la délégation Burundaise, Monsieur Jean Berchmans Manirakiza, qui venait de diriger avec succès la Revue Tripartite, a été désigné et élu en bonne et due forme pour présider la réunion.

4. Déroulement de la réunion

4.1. Point 1 : Accueil par le président

Le président élu, Monsieur Jean Berchmans Manirakiza du Burundi, a souhaité la bienvenue aux participants à la Quatrième Réunion du Comité Directeur Régional.

4.2. Point 2 : Approbation de l'ordre du jour

Le président a présenté l'ordre du jour suivant aux participants qui l'ont approuvé sans modifications.

POINT

- 1 Accueil par le président
- 2 Approbation de l'ordre du jour
- 3 Compte-rendu de la précédente réunion du Comité Directeur et questions soulevées
- 4 Questions soulevées par la Revue Tripartite du Projet
- 5 Analyse Diagnostique Transfrontalière et Plan d'Action Stratégique

- 6 Programmes de Formation et d'Education Environnementale
- 7 Questions diverses
- 8 Date et lieu de la prochaine réunion du Comité Directeur

4.3. Point 3 : Analyse du Procès-verbal de la 3^{ème} Réunion du Comité Directeur tenue à Arusha le 12 août 1998.

Le Coordonnateur du Projet a présenté deux documents à ce sujet : (TPR2/SCM4/6.2), 'Procès-verbal de la troisième réunion du Comité de Direction Régional, Arusha, Tanzanie, 12 août 1998' et (TPR2/SCM4/7) 'Résumé des progrès sur les principales résolutions de la RCD3'. Ce dernier document est donné à l'Annexe 2. Les documents ont ensuite été analysés pour corrections et les questions qui en découlaient ont été discutées.

Document TPR2/SCM4/6.2 :

Au point 3 'Personnes présentes' : il a été fait remarquer que le titre officiel de M. Mbusu Ngamani du Congo n'est pas 'Directeur Général' mais 'Secrétaire Général'. Le nom de M. Peter Ngumbulu de la Tanzanie à corriger en 'Ngumbullu'.

Au point 5.6 : il a été décidé d'ajouter les termes 'de préférence originaires de la région' après les mots 'facilitateurs /instructeurs supplémentaires bilingues'.

Au point 5.11 : il faudra traduire en français la phrase anglaise qui apparaît dans le deuxième paragraphe.

Des erreurs de format causées par la mauvaise multiplication des documents ont été relevées.

Le Comité Directeur a donc adopté ce document moyennant les modifications à apporter aux points 5.6 et 5.11, et la recommandation concernant l'amélioration du format pour faire mieux ressortir les conclusions et recommandations par rapport au reste du texte.

Document TPR2/SCM4/7 :

Au point 5 : le président a voulu avoir des éclaircissements sur celui qui avait déjà ou qui n'avait pas encore visité le lac. Le Coordonnateur du Projet a répondu que : en Zambie, plusieurs membres du Groupe de Travail National ont visité le Lac dont quelques membres du Comité Directeur; au Burundi, tout le monde a évidemment déjà visité le lac ; en RD Congo, un membre du Comité Directeur (Dr Nshombo Muderwhra) habite à Uvira au bord du lac, et leur Groupe de Travail National voudrait se réunir un jour à Uvira aussitôt que la sécurité le permet. La Tanzanie a aussi prévu une fois de tenir une réunion du GTN au bord du lac mais cette réunion n'a pas encore pu se tenir jusqu'aujourd'hui.

Au point 6 : le Coordonnateur du Projet a posé deux questions : 1) est-ce que les participants tiennent toujours au recrutement d'un facilitateur régional de formation et

communication ? 2) si c'est le cas, est-ce que la personne choisie devra nécessairement être bilingue ? La réponse à ces questions a été que tout d'abord, tous les participants ont accepté l'idée de recruter un facilitateur régional. Ensuite, concernant la capacité bilingue du candidat, les participants ont déclaré que celle-ci ne devait pas être le premier critère à considérer, mais que c'est la capacité technique du candidat qui devait être le premier critère à considérer. Sinon, la maîtrise parfaite d'une langue pour la rédaction des rapports et une bonne connaissance de l'autre langue lui permettant de s'exprimer aisément sans toujours avoir besoin d'interprètes à côté de soi suffiraient.

Au point 8 : quelques suggestions destinées à améliorer le fonds et la forme du bulletin d'information ont été apportées par les participants, comme par exemple le numérotage des photographies, l'inclusion d'articles scientifiques, l'identification du lieu et des noms scientifiques en dessous de chaque photo, la mention des noms des photographes, et enfin, la production de dépliants en Swahili à l'intention des populations rurales. Face à toutes ces suggestions, le Coordonnateur du Projet a promis de faire circuler un petit questionnaire pour rassembler toutes les idées qui serviront à améliorer la présentation du bulletin d'information. Il a néanmoins fait remarquer que le bulletin d'information n'était pas destiné à remplacer les autres rapports du projet, et que la question de la production de dépliants en Swahili était en train d'être examinée par la composante Education Environnementale du Projet.

Au point 10 : enfin, il a été demandé que le Coordonnateur du Projet avise les délégués suffisamment à l'avance chaque fois qu'il y a changement de dates de réunions afin de permettre aux différents délégués de se préparer en conséquence.

4.4 Point 4 : Questions soulevées par la Revue Tripartite du Projet

4.4.1 Le Facilitateur de l'étude spéciale de Socioéconomie.

Le Coordonnateur du projet a expliqué que comme écrit dans son rapport d'avancement, le projet avait identifié un facilitateur de Socioéconomie selon la procédure convenue (annonce d'avis de vacance de poste, analyse des CV, présélection, etc.). Malheureusement, le candidat ayant initialement accepté le poste s'est désisté à la dernière minute et il n'y avait pas de remplaçant disponible dans l'immédiat.

Par hasard, une candidate potentielle, hautement indiquée, s'est récemment établie à Kigoma, et au lieu de répéter encore toute la procédure de recrutement résultant en prolongation des délais pour cette importante composante du projet, le CP a recommandé au Comité que cette personne, Mme Karen Zwick, soit retenue comme facilitateur régional pour les composantes de Socioéconomie et d'Education Environnementale. Le facilitateur aura un soutien technique de haut niveau de la part d'un spécialiste nouvellement engagé par NRI pour le projet.

Après de plus amples éclaircissements, le Comité de Direction a unanimement accepté le recrutement proposé.

4.4.2 Les homologues aux facilitateurs régionaux.

Le Coordinateur du Projet a demandé des éclaircissements sur la question de savoir si les homologues aux actuels facilitateurs régionaux (dont le recrutement avait été recommandé par l'EMP et accepté par la RTP) devaient aussi être bilingues, et s'il devaient être recrutés un par chaque pays riverain ou si, par exemple, plus d'un pouvaient provenir d'un seul pays.

Après discussions, le Comité Directeur a décidé que la condition de bilinguisme n'était pas un préalable pour la sélection des homologues aux facilitateurs d'études spéciales, mais constitue plutôt un idéal. En plus, ces homologues ne proviendront pas nécessairement de chacun des quatre pays ; la seule condition exigée est que chacun de ces homologues soit ressortissant de la région.

Le Coordonnateur du Projet a fait noter qu'il y a un risque attaché au manque de bilinguisme, car dans ces conditions, il se pourrait qu'un homologue soit incapable de travailler dans un autre pays de la région. Les participants ont pris note de ce risque, mais ont répété que le manque de parfait bilinguisme ne devrait pas influencer la sélection. La question de l'affiliation institutionnelle a été soulevée par le Coordinateur du Projet, faisant noter que, c'était de la politique du projet de recruter des gens travaillant dans une institution gouvernementale en vue d'augmenter le renforcement des capacités. Il a été noté que ceci était hautement souhaitable.

Le Coordonnateur du Projet enverra donc une correspondance à tous les pays pour annoncer le début de la procédure de recrutement des homologues aux facilitateurs régionaux d'études spéciales, expliquant bien le processus auquel seront associés tous les pays.

4.4.3 Le budget du projet

Les délégués ont fait remarquer que l'allocation budgétaire totale du GEF pour le projet était de 10 millions \$US, dont 7,9 millions \$US avaient été alloués à l'exécution du projet. Les délégués ont exigé une explication pour la différence des 2,1 millions \$US.

Le Coordonnateur du Projet a répondu qu'à sa connaissance, en plus des 7,9 millions \$US alloués au contrat signé entre le Consortium NRI et l'UNOPS, un montant supplémentaire de 925.000 \$US avait été ôté des 10 millions initiaux pour financer l'accord inter-agence pour effectuer le modèle hydrologique du lac l'égide du Projet Recherche sur le Lac Tanganyika. Un autre montant de 200.000 \$US avait été retenue par UNOPS pour l'affrètement du bateau de recherche R/V Explorer du projet FAO. Le PBLT a utilisé deux fois ce navire, pour à peu près 80.000 \$US, ce qui veut dire qu'il restait encore quelques 120.000 \$US gardés par UNOPS. Pour le montant restant, le Coordonnateur du Projet a fait appel à UNOPS pour donner des explications dont il avait été alloué à l'intérieur du système UNOPS/PNUD..

Le représentant d'UNOPS a déclaré que le Coordonnateur du Projet avait bien expliqué la question et a ajouté qu'une autre somme de 250.000 \$US avait été marquée pour les frais de consultance et a servi notamment à financer entre autres le travail de la formulation du projet et l'Evaluation à Mi-Parcours, ainsi que d'autres diverses activités. En tout, le représentant d'UNOPS a estimé que, lorsque toutes les dépenses auront été calculées, y compris les coûts de gestion de l'UNOPS, le montant restant serait de quelques 300.000 à 400.000 \$US et que ce montant serait rendu disponible pour le projet pour la période allant jusqu'à la deuxième moitié de l'an 2000. Le représentant d'UNOPS a ajouté qu'il calculerait la somme exacte une fois de retour à New York et qu'il fournirait ensuite aux délégués tous les détails concernant les dépenses.

Les participants à la réunion ont regretté le manque de précisions sur les détails concernant l'argent retenu par UNOPS, et ont lancé un appel urgent à UNOPS/NRI pour que les chiffres définitifs soient calculés, et que des propositions et un plan de travail soient formulés sur base de ces nouveaux chiffres aussitôt que possible. Ils ont noté que c'est sur base de ces chiffres et de ces propositions que les délégués pourront se lancer dans la préparation effective de la Phase II du Projet (ou plus précisément une seconde phase), et que les autorités des pays de la région pourront prendre des décisions importantes en rapport avec le projet.

Les représentants d'UNOPS ont pris acte des souhaits des participants, tout en mentionnant le caractère complexe de ce travail. Ils ont rassuré les participants qu'il y a encore suffisamment de fonds pour financer toutes les activités en cours et les activités prévues jusqu'à la fin du projet. En plus, ils ont déclaré qu'il était important de ne pas perdre l'élan entre la phase actuelle et le début de la Phase II éventuelle du Projet.

Le représentant du GEF insisté sur le fait qu'en vue de mobiliser le financement de la Phase II du Projet, l'engagement des pays doit être manifeste, et doit en particulier être concrétisé par la création de leur Organe de Gestion du Lac (un Secrétariat ou quelque chose du genre), en vue de prouver aux bailleurs de fonds qu'ils prennent l'engagement et sont capables d'assumer la responsabilité de la gestion future de leur lac. UNOPS a promis de fournir de plus amples détails au cours de la prochaine Réunion du Comité Directeur.

4.4.4 Processus de préparation d'un Second Projet

Il a été convenu que les questions relatives à un Second Projet seraient analysées lors de la prochaine Réunion Extraordinaire du Comité Directeur au cours de laquelle NRI/UNOPS fournira les détails concernant le budget et les propositions de futures activités.

4.5 Point 5: Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) et Plan d'Action Stratégique (PAS).

Ce point a été présenté par M. Nick Hodgson. Le présentateur a fait le résumé du processus d'élaboration du Plan Stratégique, et a soumis pour adoption l'Analyse

Diagnostic Transfrontalière Préliminaire qui a été formulé à l'atelier tenu en novembre 1998. Il a aussi donné les grandes lignes des prochaines étapes.

Les participants ont écouté avec attention les explications portant sur la genèse du projet, les objectifs, les principales menaces auxquelles fait face le Lac Tanganyika, les principales actions pour contrer ces menaces, le processus d'élaboration du PAS et de l'ADT du lac Tanganyika, la responsabilité des pays riverains dans ce processus, la convention qui liera les quatre pays riverains, la nécessité du futur Organe de Gestion du Lac.

Les participants ont apprécié ce travail et ont adopté le projet d'Analyse Diagnostique Transfrontalière par acclamation moyennant quelques petites corrections qui seront directement communiquées à l'UCP pour être intégrées dans le document. En plus, il a été recommandé à M. Nick Hodgson de veiller à ce que le calendrier du processus d'élaboration du PAS soit respecté. GEF afin remarquer que dans sa terminologie, PAS signifie 'Programme d'Action Stratégique' et non 'Plan d'Action Stratégique' comme utilisé jusqu'ici par le Projet. Il a été convenu que le Projet amenderait sa terminologie.

4.6 Point 6 : Programmes de Formation et d'Education Environnementale

Mme Rachel Roland a brièvement présenté aux participants la Stratégie de Formation élaborée à la suite d'une série de consultances et de réunions effectuées par elle-même et par Mme Monique Trudel à travers toute la région et présentées dans le rapport sur l'Evaluation des Besoins de Formation. Elle a discuté du travail déjà réalisé et du travail à venir dans le domaine de la formation, la communication et l'éducation environnementale pour tous les quatre pays.

Certains participants ont signalé que tous les documents sur la formation ne leur sont pas parvenus, mais le Coordonnateur du Projet a signalé qu'en principe les documents sont toujours envoyés à tout le monde et qu'il examinera pourquoi ils ne parviennent pas toujours à destination. Après quelques mots de félicitations à l'endroit du facilitateur, le document présentant la Stratégie de Formation a été également adopté par acclamation.

4.7 Point 7 : Questions diverses

Certains participants ont fait remarquer que les participants à la Revue Tripartite et au Comité de Direction sont toujours les mêmes, ce qui les rend à la fois juge et partie. Cette remarque a été notée et le Coordonnateur du Projet a été d'accord que ceci était moins que l'idéal mais provenait de la formulation initiale du projet.

Un autre participant a émis le souhait de voir les études spéciales se conclure rapidement et que la préparation de la Convention puisse également aboutir rapidement.

Un délégué a signalé que le cadre logique devrait être discuté dans les pays respectifs d'abord avant d'être amené devant le Comité Directeur. Le même participant est revenu sur l'amélioration de la transmission des documents.

Enfin, la délégation de RDC a déclaré qu'ils étaient satisfaits de la qualité croissante des documents et de l'apparition prochaine de la Convention, qui sont deux facteurs qui influenceront positivement la seconde phase du projet. Ils ont aussi émis le souhait que la question concernant le lieu de la prochaine réunion du Comité Directeur puisse tenir compte de la sensibilité et de l'intérêt de tous dans un esprit collégial.

Tous les participants qui ont pris la parole ont présenté leurs félicitations et remerciements au président de la réunion et au Coordonnateur du Projet pour la façon avec laquelle ils ont merveilleusement organisé et conduit les travaux de ces assises. Ils ont aussi félicité toutes les délégations pour leur participation active à la réunion.

4.8 Point 8 : Date et lieu de la prochaine réunion

Toutes les délégations (mis à part la délégation du Congo qui a déclaré ne pas pouvoir se prononcer à ce stade) ont accepté l'invitation faite par la République du Burundi, de tenir la prochaine Réunion du Comité Directeur à Bujumbura. Vu les questions pressantes à examiner, en particulier les détails promis par UNOPS et GEF, le Coordonnateur du Projet a proposé que celle-ci soit une réunion extraordinaire qui devrait se tenir dans un intervalle de 4 mois à partir de maintenant. Le CP a promis de s'assurer que les documents nécessaires seront distribués en temps utile.

5. Clôture

Le Président de la réunion a officiellement clos les travaux à 17h00, après avoir d'abord rappelé les principales conclusions et recommandations (voir le point 4 de ce compte-rendu), et après avoir adressé ses remerciements à tous les participants pour leur zèle ainsi qu'aux interprètes pour leur travail consciencieux.

ANNEXE 1 LISTE DES PARTICIPANTS

BURUNDI

- | | |
|---------------------------------|---|
| 1. M. Jean Berchmans Manirakiza | Coordonnateur National ; Directeur Général INECN |
| 2. M. Roger Kanyaru | Directeur Département Eaux, Pêche et Pisciculture |
| 3. M. Boniface Nyakageni | Conseiller Ministère de l'Environnement |
| 4. M. Gaspard Ntakimazi | Professeur Université du Burundi |

RD CONGO

- | | |
|------------------------|--|
| 5. M. Mbusu Ngamani | Secrétaire Général, Ministère de l'Environnement |
| 6. M. Mady Amule | Coordinateur National ; Directeur Min. Environnement |
| 7. M. Kayembe Ditanta | Directeur Pêche et Ressources en Eau |
| 8. M. Nshombo Muderhwa | Directeur Général CRH- Uvira |

TANZANIE

- | | |
|----------------------|---|
| 9. M. Eric Mugurusi | Directeur, Division Environnement |
| 10. M. Rawson Yonazi | Coord. Nat. (Principal Env. Officer, DoE) |
| 11. Mme Hawa Msham | Adjoint au Coordonnateur National |
| 12. M. W.V. Haule | Directeur Adjoint, Division des Pêches |

ZAMBIE

13. M. James Phiri	Coordinateur National (Directeur ECZ)
14. M. Georges Chitalu	Adjoint au Coordonnateur National
15. Mme Maureen Nsomi	Scientifique Senior, NCSR
16. M. Kenneth Mazingaliwa	Département des Pêches

PNUD

17. M. Louis Nduwimana	Burundi
18. M. Sylvester Sisila	Tanzanie
19. M. Amos Muchanga	Zambie

FEM

20. M. David Larouche

UNOPS

21. M. Ingolf Schuetz-Mueller	Chef, Division Programmes Environnement, UNOPS
22. Mme Margaret Chi	Chargé de la Gestion de Programme, UNOPS

FACILITATEUR DU CADRE LOGIQUE

23. M. Maxim Bélot

NRI

24. M. Nicholas Hodgson	Coordonnateur du PAS
25. M. David Silverside	Gestionnaire Financier du Projet
26. Mme Rachel Roland	Coordonnateur de le Formation

UCP

27. Dr Andrew Menz	Coordonnateur du Projet
28. Dr Kelly West	Responsable de la Liaison Scientifique
29. M. Pierre C. Nzimpora	Rapporteur
30. Mme Maria Hiza	Secrétaire de la Conférence/Administration
31. M. Ritesh Bhandari	Assistant du Projet

ANNEXE 2. RESUME DES PROGRES SUR LES PRINCIPALES RESOLUTIONS DE LA RCD3

- 1. Que les facilitateurs d'études spéciales soient mis en place le plus tôt possible mais que les activités des études spéciales ne soient pas retardées à cause de cette mise en place.*

Bien que les réactions aux avis d'appel de candidatures à l'intérieur et à l'extérieur de la région aient été faibles en termes de nombre, de bons candidats pour chacune des études spéciales de biodiversité, sédimentation, pratiques de pêche et plus tard SE/EE ont pu être sélectionnés et les trois premiers mentionnés ont rejoint leurs postes en octobre 1998.

Malheureusement, le facilitateur de l'étude spéciale des pratiques de pêche (ESPP) a quitté le projet en janvier bien qu'il ait effectué du bon travail en élaborant un plan de travail pour achever cette étude spéciale. A ce jour, malgré de nouveaux appels de candidatures, un

remplaçant adéquat n'a pas encore été trouvé. Malheureusement, un plan suggéré pour combiner une personne hautement qualifiée (mais ne parlant pas français) du Royaume Uni avec un homologue Burundais pour travailler comme facilitateurs régionaux conjoints a été rejeté à cause de difficultés perçues pour ce Burundais qui travaillerait avec les communautés de la RDC vivant le long du Lac.

Le facilitateur SE/EE sélectionné qui allait aussi jouer le rôle de coordinateur de l'étude spéciale s'est malheureusement désisté à la dernière minute. Cependant, dans l'entre-temps, le projet a contacté une socioéconomiste basée à Kigoma (Mme Karen Zwick) qui possède les aptitudes et l'expérience nécessaires pour prendre le travail de facilitateur. Elle parle français, et est prête à voyager dans toute la région. En plus, NRI a recruté une socioéconomiste de haut niveau, Mme Kate Meadows, pour travailler comme coordinatrice de l'étude spéciale au Royaume Uni et fournir le soutien professionnel au facilitateur de terrain et aux coordinateurs nationaux de Socioéconomie. Il est recommandé que Mme Karen Zwick soit employée par le projet pour une période d'une année d'abord comme facilitateur régional.

Partout où il a été possible, les activités SE ont été entreprises en l'absence de facilitateurs.

- 2. Que la décision de la Deuxième Réunion du Comité de Direction prise en janvier pour employer un facilitateur de la pollution soit changée.*

Pas de commentaires.

- 3. Que l'évaluation à mi-parcours soit menée le plus tôt possible.*

L'EMP a eu lieu en novembre 1998 et le rapport a été reçu en mars 1999.

- 4. Que la durée du projet soit prolongée d'une année.*

Ceci devait constituer une considération principale pour la Mission d'Evaluation à mi-Parcours. La mission a recommandé une extension de 18 mois mais en utilisant le budget disponible. Pour arriver à cela, des coupes drastiques devraient être opérées dans le budget du projet. Cette question devait être examinée par la RTP.

- 5. Que les membres du Comité de Direction Régional fassent tous les efforts chaque fois que possible pour visiter les activités du projet sur le terrain.*

Quelques-uns des membres du Comité de Direction qui ne vivent pas le long du Lac ont visité le Lac. Comme pour les visites dans le passé, les futures visites devraient être initiées par les Coordinateurs Nationaux en concertation avec l'UCP.

- 6. Qu'un facilitateur régional de formation et Communication provenant de la région soit employé aussitôt que possible, et que les Assistants aux Responsables Nationaux de la Formation et de la Communication soient recrutés parmi le personnel existant du projet.*

A ce jour, le projet n'a pas poursuivi l'idée d'employer un seul facilitateur provenant de la région, car sous les circonstances actuelles concernant la sécurité et la facilité de voyager dans la région, il est considéré comme plus efficace, dans ce domaine précis d'activités, que ce soit les consultants externes qui travaillent avec l'équipe des quatre responsables nationaux de la formation, du moins pour le moment. Comme recommandé, ces personnes étaient les Coordinateurs Nationaux de L'Education Environnementale déjà en place ou récemment mis en place. Ceci se révèle être une approche efficace et les ateliers récents tenus à Bujumbura et à Kigoma ont marqué des progrès dans le développement de l'équipe et des futures activités de formation. L'équipe a décidé que, comme leurs tâches principales consistent à coordonner la formation, la communication et l'éducation environnementale, leurs titres devraient être "Coordonnateurs de la Formation, de l'Education et la Communication" (CFEC).

7. *Qu'une stratégie de collaboration entre le Projet sur la Biodiversité du Lac Tanganyika et l'initiative IW-LEARN devrait être développée, et que l'identification de candidats pour la formation sous ce programme puisse commencer.*

Le projet garde un contact étroit avec l'initiative IW-LEARN mais son rôle dans la stratégie de formation du projet en rapport avec les préoccupations immédiates et le but du projet nécessite une considération ultérieure avant d'y engager des ressources importantes. Ceci sera entrepris par les CFEC.

8. *La circulation du bulletin d'information devrait augmenter. Les photos et les figures devraient porter des légendes dans les futurs numéros. Il devrait y avoir plus de contributions des nationaux travaillant dans le projet.*

C'est chose faite. Mais en ce qui regarde la circulation, il serait utile à l'UCP que les Coordinateurs Nationaux donnent la liste des personnes à qui envoyer les exemplaires en vue d'essayer de garder une liste de circulation complète.

9. *Que le plan d'activités proposé pour la prochaine période soit accepté mais qu'un plan de travail détaillé jusqu'à la fin du projet soit établi avec l'aide des facilitateurs d'études spéciales et après l'évaluation à mi-parcours.*

Attend les résultats de l'évaluation à mi-parcours et l'actualisation du cadre logique.

10. *Que la date de la prochaine réunion du Comité de Direction Régional soit provisoirement fixée à janvier 1999.*